

Comptes annuels

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

- 1) Balance générale au 31/08/2015,
 - 2) Bilan au 31/08/2015,
 - 2) Compte de résultat au 31/08/2015,
 - 3) Annexes.
-

 SUD Éducation 95 publie ses comptes annuels pour l'exercice 2014-2015 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, principe selon lequel un actif garde toujours sa valeur attribuée au moment de l'enregistrement comptable de l'opération, donc sa valeur ne change pas.

Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01. 

1) Balance générale au 31/08/2015

N° Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde Débiteur	Solde Créditeur
110000	Report à nouveau (exercice 2013-2014)		11 600		11 600
408100	Factures non parvenues (Part fédérale)		1 926		1 926
511200	Chèques à l'encaissement	244		244	
512000	Banque Société générale	26 407	14 762	11 644	
606400	Fournitures de bureau (papier, photocop...)	1 756		1 756	
613000	Locations (véhicule, duplicateur...)	3 081		3 081	
616000	Assurances	40		40	
623000	Matériel propagande (doc, drapeaux...)	2 251		2 251	
625000	Déplacements, missions, réceptions...	2 252	244	2 008	
626000	Communication (timbres, internet, poste...)	1 938		1 938	
627000	Frais bancaires	243		243	
628000	Divers (en espèces)	20		20	
658000	Cotisations (part fédérale, 1% solidarité...)	4 757		4 757	
658100	Cotisations (solidarité, caisse grève...)	350		350	
756000	Cotisations Adhérents		14 806		14 806
Totaux		43 339	43 339	28 333	28 333

2) Bilan au 31/08/2015

Actif	Exercice 2013-2014	Exercice 2014-2015
51 : Banques, établissements financiers et assimilés	11 300 €	11 644 €
(dont chèques à encaisser)		244 €
Total classe 5	11 300 €	11 888 €
Total général de l'actif	11 300 €	11 888 €

Passif	Exercice 2013-2014	Exercice 2014-2015
11 : Report à nouveau	9 402 €	11 600 €
12 : Résultat de l'exercice (négatif)	2 198 €	-1 638 €
40 : Dette part fédérale		1 926 €
Total classe 1	11 300 €	9 962 €
Total classe 4		1 926 €
Total général du passif	11 300 €	11 888 €

3) Compte de résultat au 31/08/2015

Charges et Produits	Solde	
	2013-2014	2014-2015
60 : Achats et approvisionnements	1 378 €	1 756 €
61 : Services extérieurs	2 415 €	3 121 €
62 : Autres services extérieurs	2 785 €	6 460 €
65 : Autres charges et charges à payer (1 926 €)	4 174 €	5 107 €
Total classe 6 : COMPTES DE CHARGES	10 752 €	16 444 €
75 : Autres produits de gestion courante	12 950 €	14 806 €
dont 756 : Cotisations des adhérents	12 238 €	13 141 €
Total classe 7 : COMPTES DE PRODUITS	12 950 €	14 806 €

Résumé du compte de résultats 2014-2015	Charges	Produit
Totaux	16 444 €	14 806 €
Résultat d'exploitation (déficit)		-1 638 €
Totaux généraux	16 444 €	16 444 €

4) Annexe aux comptes annuels

1) NOTE SUR L'EXERCICE 2014-2015 ET LES REGLES COMPTABLES

L'exercice comptable est du 01-09 au 31-08 de chaque année, ce qui correspond au rythme d'activité du syndicat qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices et non compensation.

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

2) NOTE SUR LE BILAN

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que le compte bancaire nécessaire à son fonctionnement (512000), sa comptabilité n'utilise pas de comptes des classes 2, 3 et 4 (pas d'immobilisations, ni stocks, ni créances). **Exceptionnellement cet exercice, 1 925,81 € "part fédérale due" (4081).**

Les recettes et les dépenses se font par chèque ou carte et sont fidèles aux relevés bancaires.

Deux comptes, de la classe 1, sont utilisés au passif pour enregistrer le report à nouveau et le résultat de l'exercice (et qui sont soldés en début d'exercice), sommes qui constituent des disponibilités

3) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Toutes les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat (60, 61, 62 et 65).

Les cotisations (produits) sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cours de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges.

Le reliquat à verser à la fédération à la clôture de l'exercice figure dans le compte "charges à payer", d'un montant de 1 925,81 € et en contrepartie au compte "part fédérale due".

4) NOTE SUR LES COTISATIONS

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif (756) sur la base d'un barème local, voté par l'assemblée générale des adhérents.

5) NOTE SUR PERSONNEL ET ADMINISTRATION FISCALE

Le syndicat n'a aucun salarié (pas de comptes 64...), son activité est exclue des taxes (pas de comptes 63... et 445...).

Le ministère attribue chaque année des ETP (équivalent temps plein) à la fédération chargée de les répartir selon les besoins des syndicats. Pour l'exercice 2014-2015 le syndicat sud 95 a bénéficié de 1,27 ETP.

6) NOTE SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat 2014-2015, négatif, d'un montant de 1 632 € est absorbé par le report de l'exercice précédent. Les disponibilités de fonctionnement du syndicat sont de **11 644 € au 1/09/2016**.

Ce déficit s'explique, non par la baisse des cotisations (toujours au même niveau), mais par des dépenses importantes et exceptionnelles, notamment les frais de la campagne des élections professionnelles, les frais de participation au congrès fédéral de Brest, le renouvellement du contrat du duplicateur...

Comptes annuels soumis à l'assemblée générale des adhérents du 24 septembre 2015.

Comptes annuels publiés ce jour sur le site du syndicat : www.sudeducation95.ouvaton.org

Le trésorier.

